

## Location instrument

TARIFS CONSERVATOIRE APPLICABLES AU 30 MAI 2022	CAB	HCAB
Une année renouvelable selon les disponibilités pour les enfants	Soumis au QF	
Une année selon les disponibilités pour les adultes	Soumis au QF	

## Frais de location d'instrument

Aucun remboursement ne pourra être appliqué sauf en cas de déménagement hors du département ou pour maladie grave. Un justificatif sera alors demandé. Il se fera au prorata du temps loué.

### Si location d'instrument après :

- les vacances scolaires d'Automne : 80% des frais de location
- les vacances scolaires de Noël : 60% des frais de location
- les vacances scolaires d'hiver : 40% des frais de location
- les vacances scolaires de Printemps : 20% des frais de location

# CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL : QUOTIENT FAMILIAL

Tarifs applicables à compter du 30 mai 2022

## Tarifs locations des instruments conservatoire du Beauvaisis basés sur le Quotient familial

	1 0 - 250		2 251 - 500		3 501 - 700		4 701 - 1000		5 1001 - 1500		6 1501 - 2000		7 2001 - 2500		8 +2500	
SECON LE Q.F	CAB	H.CAB	CAB	H.CAB	CAB	H.CAB	CAB	H.CAB	CAB	H.CAB	CAB	H.CAB	CAB	H.CAB	CAB	H.CAB
Enfants/ Adultes	42,00 €	92,00 €	54,00 €	104,00 €	66,00 €	116,00 €	78,00 €	128,00 €	90,00 €	140,00 €	102,00 €	152,00 €	114,00 €	164,00 €	126,00 €	176,00 €

### Condition d'examen pour bénéficiaire du quotient familial (Q.F).

Seuls deux critères sont pris en compte pour l'étude du droit : les revenus du ménage et le nombre d'enfants à charge.

### Les revenus pris en compte sont :

Les ressources prises en considération sont celles du ménage qui assume la charge effective et permanente de l'élève. Elles correspondent au Revenu Fiscal de Référence de l'année N-2, soit les revenus de l'année 2020, indiqué sur le ou les avis d'imposition 2021.

### Le nombre d'enfants à charge :

Les enfants pris en considération sont ceux figurant sur l'avis d'imposition de la ou des personnes qui assument la charge effective et permanente de l'élève, au sens de la législation sur les prestations familiales (enfants mineurs et enfants majeurs).